Communiqué de presse

Paris, le 1er décembre 2020 (08h15 CET)

AXA annonce son plan stratégique 2023

A l'occasion de la journée investisseurs qui se tient ce matin de façon virtuelle, AXA présente son plan stratégique « Driving Progress 2023 » et ses principaux objectifs financiers pour 2021-2023. La présentation comprend des sections dédiées à la France et l'Europe, à AXA XL, et à la gestion de la trésorerie et du capital.

« Nous avons fait des choix stratégiques ambitieux dans le cadre de notre précédent plan Ambition 2020 qui nous ont permis de transformer le Groupe avec succès, en recentrant le profil d'AXA sur les risques techniques assurantiels, en simplifiant notre organisation et en déployant des services innovants. Dans le même temps, nous avons réalisé de très bons résultats financiers. » a déclaré ***Thomas Buberl, Directeur général d'AXA.***

« Notre groupe est maintenant remanié avec une organisation plus simple, plus proche de ses clients et avec une taille critique dans nos zones géographiques clés et nos segments de préférence, la santé, la prévoyance et l'assurance dommages des entreprises. Avec son profil unique, AXA est très bien placé pour saisir les opportunités de croissance de l'après Covid-19, et pour répondre aux nouveaux besoins en matière d'assurance de ses clients et de la société. »

« Forts de cette vision, nous avançons vers 2023 avec cinq actions stratégiques : nous développer en santé et prévoyance ; simplifier l'expérience client et accélérer nos efforts de productivité ; renforcer les performances de souscription ; maintenir notre leadership sur les enjeux climatiques ; et accroître les flux de trésorerie dans l'ensemble du groupe. »

« Notre stratégie se traduira par une croissance soutenue de nos résultats, tirés par toutes nos zones géographiques, et par une progression du dividende, portée par une génération accrue de trésorerie, un bilan solide et une gestion rigoureuse du capital. »

« Comme annoncé précédemment, les résultats d'AXA devraient être significativement impactés en 2020 dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Dans le même temps, cette année 2020 a démontré la pertinence de la vision stratégique d'AXA, sa solidité et le formidable engagement de nos collaborateurs et partenaires. Ensemble, nous abordons un nouveau chapitre pour le Groupe AXA, en excellente position pour apporter encore plus de valeur à toutes nos parties prenantes, en ligne avec notre raison d'être : agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte. »

La présentation aux investisseurs débutera à 9h00 (heure de Paris) et sera diffusée en webcast, incluant une session de questions/réponses pour les analystes et investisseurs (détails en page 4).
Une conférence de presse se tiendra également de façon virtuelle à 13h00 (heure de Paris).
Les documents et les webcasts seront disponibles sur le site internet d'AXA :
https://www.axa.com/fr/presse/evenements/journee-investisseurs-2020
Un webcast à la demande sera disponible à partir du 2 décembre, et accessible via le même lien.

« Driving Progress 2023 » : cinq actions stratégiques et objectifs associés

Développer la Santé et la Prévoyance dans toutes nos zones géographiques, notamment avec des services innovants.

- Croissance du chiffre d'affaires en santé > +5% en moyenne[1] sur la période 2020E-2023E

Simplifier l'expérience client et accélérer nos efforts de productivité, particulièrement en Europe et en France.

- 0,5 milliard d'euros d'économies[2] d'ici 2023E (par rapport à 2019)

Renforcer les performances de souscription, notamment chez AXA XL.

- Ratio combiné[3] tous exercices en dommages du Groupe à 93% d'ici 2023E

Maintenir notre leadership sur les enjeux climatiques, avec de nouveaux actes pour façonner la transition climatique.

- **Reduction de 20% de l'empreinte carbone** des actifs du fonds général[4] d'AXA d'ici 2025

Accroître les flux de trésorerie dans l'ensemble du Groupe, avec une génération accrue de trésorerie et de nouvelles mesures d'optimisation des portefeuilles vie.

- Remontée de trésorerie de 5 à 6 milliards d'euros par an d'ici 2023E

Résumé des objectifs chiffrés de la présentation

France et Europe, présenté par Jacques de Peretti, Directeur général d'AXA France et Antimo Perretta, Directeur général d'AXA en Europe.

- Croissance du chiffre d'affaires en **Santé > +5%** en moyenne sur la période 2020E-2023E
- Env. **1 point d'amélioration** du ratio combiné tous exercices en **dommages** d'ici 2023E (par rapport à 2019)
- **0,3 milliard d'euros d'économies[2]** d'ici 2023E (par rapport à 2019)

AXA XL, présenté par Scott Gunter, Directeur général AXA XL.

- Résultat opérationnel[3] d'environ **1,2 milliard d'euros en 2021E** et ratio combiné d'environ **96% en 2021E**
- Avec **un budget[5] annuel de Cat Nat plus prudent**, à environ 6 points des primes brutes acquises (contre environ 4 points précédemment)

Leadership d'AXA sur les enjeux climatiques, présenté par Thomas Buberl, Directeur général du Groupe.

- **Réduction de 20%** de **l'empreinte carbone** des actifs du fonds général d'AXA d'ici 2025

Trésorerie et gestion du capital, présenté par Thomas Buberl, Directeur général du Groupe.

- **Ratio de Solvabilité II[6] cible d'environ 190%**
  (soit une marge de 50 pts au-dessus de notre limite d'appétence au risque de 140%)
- **18 à 22 points par an** de rendement opérationnel normalisé sous Solvabilité II
- **14 milliards d'euros cumulés de remontées de trésorerie** de 2021E à 2023E
- Ratio de distribution du dividende de **55% à 65% du résultat opérationnel par action**[3,7]
  (équivalent à la fourchette précédente de 50 à 60% du résultat courant[3] par action[7])
- **Discipline financière stricte** sur l'utilisation de la trésorerie ; les projets d'acquisitions seront évalués par comparaison **avec un rachat d'actions**
- **Impact dilutif des futures cessions sur le résultat opérationnel** compensé par des **rachats d'actions**

Objectifs de résultats financiers, présenté par Thomas Buberl, Directeur général du Groupe.

- **Croissance du résultat opérationnel par action** de 3% à 7% par an en moyenne entre 2020E (en base normalisée[8]) et 2023E
- **Rentabilité opérationnelle des capitaux propres[9] entre 13% et 15% de 2021E à 2023E**

NOTES

1. Taux de croissance annuelle composé – les résultats d'une période sur l'autre peuvent varier.
2. Base de coûts excluant les commissions en 2023E par rapport à 2019.
3. Le ratio combiné, résultat opérationnel, le résultat opérationnel par action et le résultat courant sont des indicateurs alternatifs de performance («IAPs»). Pour plus d'information, vous êtes invités à vous référer aux rapprochements de ces soldes intermédiaires de gestion financiers (non-GAAP financial measures) dans les états financiers et leurs définitions dans le glossaire figurant aux pages 21 à 22, 29, et de 64 à 72 du Rapport Semestriel 2020.
4. Reduction de 20% en agrégé des actifs du fonds général relatifs aux obligations d'entreprises, aux actions listées et à l'immobilier. Cet objectif « intermédiaire » complète l'objectif vers la neutralité climatique ('1.5°C') et l'objectif de 24 milliards d'euros d'investissements verts d'ici 2023, ces deux objectifs ayant été annoncés en 2019.
5. Niveau normalisé pour les catastrophes naturelles sur une année, exprimé en pourcentage des primes brutes acquises sur cette même année. Le montant de sinistres liés aux catastrophes naturelles inclut toutes les catastrophes naturelles, indépendamment de leur taille.
6. Le ratio de solvabilité II est estimé selon le modèle interne d'AXA, calibré sur la base d'un choc bicentenaire. Au 30 septembre 2020, le ratio inclut un montant théorique de dividende provisionné à la fin des premiers neuf mois 2020, calculé sur la base du dividende d'un montant de 1,43 euro par action initialement proposé par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019. La proposition de dividende est arrêtée par le Conseil d'Administration suivant un certain nombre de facteurs présentés dans le Document d'enregistrement universel 2019, avant d'être soumise à l'Assemblée Générale d'AXA. Cette estimation ne peut être considérée comme une indication du dividende à verser, le cas échéant, au titre de l'exercice 2020. Pour plus d'informations concernant le modèle interne et les publications liées à Solvabilité II, vous êtes invités à vous référer au rapport sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) du Groupe AXA au 31 décembre 2019, disponible sur le site d'AXA (www.axa.com). Conformément à la décision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (l'« ACPR ») depuis le 1er janvier 2019, les entités précédemment détenues par le Groupe XL (les « entités XL ») sont consolidées par intégration globale dans le régime Solvabilité II (selon la méthode fondée sur la consolidation comptable définie dans la Directive Solvabilité II), et leur contribution au capital de solvabilité requis du Groupe est calculée sur la base de la formule standard Solvabilité II. Sous réserve de l'approbation préalable de l'ACPR, le Groupe a l'intention d'étendre son modèle interne aux entités XL à partir du 31 décembre 2020.
7. Net des charges d'intérêts liées aux dettes subordonnées à durée indéterminée.
8. 2020E en base normalisée comprend le résultat opérationnel par action, excluant « les sinistres liés à la pandémie de Covid-19 » et le montant de catastrophes naturelles au-delà du niveau normalisé. « Les sinistres liés à la pandémie de Covid-19 » incluent les sinistres en assurance dommages, vie, épargne, retraite et santé, ainsi que l'impact des mesures de solidarité et la baisse du chiffre d'affaires nette de la baisse des coûts, en lien avec le Covid-19. « Les sinistres liés à la pandémie de Covid-19 » excluent les impacts des marchés financiers (tels que les revenus financiers et les commissions en unités de compte et en gestion d'actifs) liés à la crise du Covid-19. Le niveau normalisé de catastrophes naturelles pour le Groupe AXA est estimé à 3% des primes brutes acquises en 2020. Le montant de sinistres liés aux catastrophes naturelles inclut toutes les catastrophes naturelles, indépendamment de leur taille.
9. La rentabilité opérationnelle des capitaux propres est un nouvel IAP. La rentabilité opérationnelle des capitaux propres (« ROE opérationnel ») est égale au résultat opérationnel (net des charges d'intérêts liées aux dettes subordonnées à durée indéterminée (comptabilisées en capitaux propres - Part du Groupe, comme présenté dans la Partie 2.5 – Note 6 « Capitaux propres et intérêts minoritaires » du Rapport Financier semestriel 2020) divisé par la moyenne simple des capitaux propres à l'ouverture et à la clôture, excluant (a) les réserves liées aux variations de juste valeur inscrite en capitaux propres, comme présenté dans la Partie 2.4 « État des variations des capitaux propres de la période » du Rapport Semestriel 2020, et (b) les dettes subordonnées à durée indéterminée enregistrées en capitaux propres comme présenté dans la Partie 2.5 - Note 6 « Capitaux propres et intérêts minoritaires » du Rapport Financier semestriel 2020. La définition de la rentabilité opérationnelle des capitaux propres a été simplifiée, permettant un rapprochement plus direct avec les états financiers consolidés. L'impact de ce changement ne modifie en rien la rentabilité opérationnelle des capitaux propres publiée au 1er semestre 2020.

***

Présentation analystes/investisseurs - détail de la conférence téléphonique:

+33 1 72 72 74 03 | +44 207 194 3759 | +1 646 722 4916

PIN: 74119896#

À PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 160 000 collaborateurs au service de 108 millions de clients dans 57 pays. En 2019, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 103,5 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 6,5 milliards d'euros. Au 31 décembre 2019, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 969 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, *l'American Depositary Share* (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs :	**+33.1.40.75.48.42**
Andrew Wallace-Barnett :	+33.1.40.75.46.85
François Boissin :	+33.1.40.75.39.82
Mikaël Malaganne :	+33.1.40.75.73.07
Mathias Schvallinger :	+33.1.40.75.39.20
Relations actionnaires individuels :	**+33.1.40.75.48.43**
Relations presse :	**+33.1.40.75.46.74**
Julien Parot :	+33.1.40.75.59.80
Farah El Mamoune :	+33.1.40.75.46.68
Jonathan Deslandes :	+33.1.40.75.97.24
Sarah Andersen :	+33.1.40.75.71.97

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :
axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements

Notations sociétales du Groupe AXA :
axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques

INFORMATIONS IMPORTANTES ET AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES ET A L'UTILISATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION FINANCIERS (NON-GAAP FINANCIAL MEASURES)

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA, particulièrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19, figure en Partie 4 – « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'enregistrement universel d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (le « Document d'enregistrement universel 2019 ») et à la sous-section « Facteurs de risque » de la partie « Événements significatifs » du rapport financier semestriel d'AXA au 30 juin 2020 (le « Rapport Semestriel 2020 ») (page 14). AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.

En outre, le présent communiqué de presse fait référence à des soldes intermédiaires de gestion financiers (non-GAAP financial measures), ou indicateurs alternatifs de performance (« IAPs »), utilisés par la Direction pour analyser les tendances opérationnelles, la performance financière et la situation financière d'AXA et fournir aux investisseurs des informations complémentaires que la Direction juge utiles et pertinentes en ce qui concerne les résultats d'AXA. De manière générale, ces indicateurs ne renvoient pas à des définitions standardisées et ne peuvent par conséquent être comparés à des indicateurs ayant une dénomination similaire utilisés par d'autres sociétés. En conséquence, aucun de ces indicateurs ne doit être pris en compte isolément ou en remplacement des comptes consolidés du Groupe et des notes y afférentes établis conformément aux normes IFRS. Le rapprochement des IAPs résultat courant, résultat opérationnel et ratio combiné avec le poste des états financiers de la période correspondante, ou de son sous-total ou du total le plus proche, est présenté dans les tableaux figurant aux pages 21 à 22 du Rapport Semestriel 2020. Le rapprochement de l'IAP résultat opérationnel par action avec les états financiers figure dans le tableau en page 29 du Rapport Semestriel 2020. La définition et le rapprochement de l'IAP ROE opérationnel avec les états financiers figurent à la note 9 du présent communiqué de presse. Les soldes intermédiaires de gestion financiers utilisés dans le présent communiqué de presse, y compris ceux mentionnés ci-dessus (à l'exception du ROE opérationnel) sont définis dans le glossaire figurant aux pages 64 à 72 du Rapport Semestriel 2020.